

Réunion d'informations



- 15/01, 25/03, 27/05, 01/07 à 17h30
- 26/08 à 14h00
- à la MFR de la Pignerie à Laval



Pour devenir animateur social, passez votre BPJEPS AS !

Mention > Animation sociale

Avec le BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse et du Sport, mention Animation Sociale, proposez et faites vivre des projets d'action éducative dans différents lieux de vie et à destination de publics pluriels.

- Vous exercez en autonomie votre activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires.
- Vous êtes responsable de votre action au plan pédagogique et vous avez la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.
- Vous développez une logique de travail collectif et partenarial et prenez en compte les démarches, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention.
- Vous assurez la sécurité des tiers et des publics dont vous avez la charge.

Période et lieu de formation



- Formation du **14/10/2024** au **10/10/2025**
- À la MFR La Pignerie, Rue du Bois de l'Huisserie, 53000 Laval
- Participation à une réunion d'information collective recommandée

Conditions d'accès à la formation



- Justifier d'une expérience minimum de 200 heures en animation ou d'un titre ou diplôme de dispense (cf : <https://formation-professionnelle.ufcv.fr/>)
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de secourisme (PSC1, ou autre en cours de validité)
- Satisfaire aux **épreuves d'admission**
- Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.

Les débouchés



- Avec le BPJEPS, vous êtes reconnu en tant que professionnel de l'animation.
- Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.
- Vous pouvez être désigné : animateur socio-éducatif, animateur de quartier, animateur social, animateur socioculturel, médiateur.

Niveau

Diplôme de niveau 4 (BAC) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

RNCP28557

Certificateur : Ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques,
Date d'enregistrement au RNCP : Arrêté du 09-11-2016 JO du 19-11-2016



Contenus de la formation

La formation est répartie en 4 Unités Capitalisables (ci-dessous extraits)

- Prise en compte des publics dans leur environnement**
- Connaissance des publics spécifiques.
 - Environnement institutionnel et social de l'animation.
 - Inclusion des personnes handicapées.

- Mise en œuvre de projets**
- Repérage des besoins et possibilités.
 - Formalisation d'un projet d'action éducative.
 - Pilotage d'un projet d'action éducative.

- Encadrement de collectifs**
- Encadrement des groupes.
 - Techniques d'animation de groupes.
 - Repères pédagogiques.

- Encadrement d'activités**
- Préparation d'activités.
 - Animations d'activités avec ou sans intervenant.
 - Réglementation spécifique des activités.

Durée

1202 heures minimum dont 602 heures en centre de formation et 600 heures (minimum) en structure professionnelle.

Cycle

En alternance (centre de formation – milieu professionnel). Des séquences de formation pourront être réalisées en FOAD.

Admission

- Entretiens préalables le 27 juin 2024 ou le 19 septembre 2024.
- Positionnement : le 26 et 27 septembre 2024

Publics concernés

- Salariés, demandeurs d'emploi avec une expérience minimum de 200 heures en animation de publics ;
- Personnels des collectivités ou regroupements intercommunaux ;
- Formation ouverte à l'apprentissage, au contrat de professionnalisation, à la PRO-A.

Inscription

- Dossier complet à déposer au plus tard le :
- 17/06 pour les admissions de juin
 - 09/09 pour celles de septembre.

Modalités et certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

Effectif

10 à 20 Stagiaires

Les + de l'UFCV

Intégration de votre formation dans un plan modulaire général incluant tous les diplômes de la filière

L'UFCV FORME DES GADRES DE L'ANIMATION DEPUIS 1964

Coût

Nous consulter

En partenariat avec



Avec le soutien financier de :



Pour obtenir un rendez-vous individuel, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :

Renseignements : 02 40 71 60 31 - formationpro-pdl@ufcv.fr - Dossier d'inscription : formation-professionnelle.ufcv.fr

UFCV - 56 rue François Bruneau - 44024 Nantes